

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00593

Numéro SIREN : 383 228 889

Nom ou dénomination : ACCIOR LA ROCHE SUR YON

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2022 sous le numéro de dépôt 2650



174 avenue du Truc
B.P. 60275
33697 Mérignac cedex

ACCIOR LA ROCHE SUR YON

53 rue Benjamin Franklin
85016 LA ROCHE SUR YON CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2021

A l'assemblée générale de la société ACCIOR LA ROCHE SUR YON,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACCIOR LA ROCHE SUR YON relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la détermination des produits à facturer et des produits constatés d'avance, qui est réalisée à partir des données issues du logiciel de gestion interne de suivi de l'activité. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés du correct rattachement des produits à l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Mérignac,

Le Commissaire aux Comptes

Signé électroniquement le 17/02/2022 par
Antoine Cochet

**EXCO ECAF
Antoine COCHET**

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



ETATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2021

 Compte de Résultat

		30/09/2021		30/09/2020		Variations		%
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises							
	Production vendue (Biens)							
	Production vendue (Services et Travaux)	4 100 784	100,00	3 075 387	100,00	1 025 397	33,34	
	Montant net du chiffre d'affaires	4 100 784	100,00	3 075 387	100,00	1 025 397	33,34	
	Production stockée							
	Production immobilisée							
	Subventions d'exploitation	5 233	0,13			5 233		
	Reprises sur prov. et amort., transfert de chges	89 035	2,17	42 430	1,38	46 605	109,84	
	Autres produits	28		53		(24)	-46,26	
	Total des produits d'exploitation	4 195 081	102,30	3 117 869	101,38	1 077 211	34,55	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises							
	Variation de stock							
	Achats de matières et autres approv.							
	Variation de stock							
	Autres achats et charges externes	1 031 645	25,16	573 785	18,66	457 860	79,80	
	Impôts, taxes et versements assimilés	74 913	1,83	83 965	2,73	(9 052)	-10,78	
	Salaires et traitements	1 759 225	42,90	1 453 888	47,27	305 336	21,00	
	Charges sociales du personnel	671 111	16,37	575 726	18,72	95 385	16,57	
	Cotisations personnelles de l'exploitant	12 033	0,29			12 033		
	Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov.	123 451	3,01	75 660	2,46	47 791	63,17	
	Autres charges	1 595	0,04	2 587	0,08	(992)	-38,36	
	Total des charges d'exploitation	3 673 972	89,59	2 765 611	89,93	908 361	32,84	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	521 108	12,71	352 258	11,45	168 851	47,93	
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée							
	Perte supportée ou bénéfice transféré							
	De participations							
	D'autres valeurs mob. et créances d'actif immo.							
	Autres intérêts et produits assimilés	2 228	0,05	2 614	0,09	(386)	-14,76	
	Reprises sur prov. et dépr. et transfert de chges							
	Différences positives de change							
	Produits nets sur cessions de val. mob. de plac.							
	Total des produits financiers	2 228	0,05	2 614	0,09	(386)	-14,76	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov.							
	Intérêts et charges assimilées	3 532	0,09	4 549	0,15	(1 017)	-22,36	
	Différences négatives de change							
	Chges nettes sur cessions de val. mob. de plac.							
	Total des charges financières	3 532	0,09	4 549	0,15	(1 017)	-22,36	
	RESULTAT FINANCIER	(1 303)	-0,03	(1 935)	-0,06	632	-32,64	
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	519 805	12,68	350 323	11,39	169 482	48,38	
	Total des produits exceptionnels	6 174	0,15	18 558	0,60	(12 385)	-66,73	
	Total des charges exceptionnelles	15 422	0,38	16 350	0,53	(928)	-5,67	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(9 248)	-0,23	2 209	0,07	(11 457)	-518,74	
	Participation des salariés							
	Impôts sur les bénéfices	142 638	3,48	110 052	3,58	32 586	29,61	
	TOTAL DES PRODUITS	4 203 483	102,50	3 139 042	102,07	1 064 441	33,91	
	TOTAL DES CHARGES	3 835 564	93,53	2 896 562	94,19	939 002	32,42	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	367 919	8,97	242 480	7,88	125 439	51,73	

 Bilan Actif

		30/09/2021			30/09/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	63 109	55 825	7 283	11 438
	Fonds commercial (1)	1 245 551		1 245 551	1 041 441
	Autres immobilisations incorporelles	68 602		68 602	68 602
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	29 546	13 189	16 357	19 312
	Constructions	617 173	165 839	451 334	196 531
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	230 728	125 477	105 251	61 141
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	170		170	170
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		2 254 894	360 330	1 894 564	1 398 650
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 512		1 512	8 242
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 138 565	27 406	1 111 159	707 067
	Autres créances	30 745		30 745	10 075
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	538 674		538 674	360 132
	Charges constatées d'avance	39 618		39 618	30 241
	TOTAL (III)	1 749 113	27 406	1 721 707	1 115 758
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 004 008	387 737	3 616 271	2 514 408

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

 Bilan Passif

		30/09/2021	30/09/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	48 000	48 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 800	4 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	966 224	903 745
	Report à nouveau	486 212	
	Résultat de l'exercice	367 919	242 480
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 873 155	1 199 024
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	373 741	320 342
	Emprunts et dettes financières divers	38 684	936
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 074	14 611
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 474	44 903
	Dettes fiscales et sociales	716 903	540 613
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 008	4 480
	Autres dettes	14 437	
	Produits constatés d'avance (1)	490 794	389 500
	Total des dettes	1 743 116	1 315 384
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 616 271	2 514 408
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		367 918,72	242 479,61
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 467 879	1 183 174
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			



Annexe

Faits caractéristiques

Désignation de la société : SAS ACCIOR LA ROCHE SUR YON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total du bilan est de 3 616 271 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un résultat de 367 919 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Faits significatifs de l'exercice

Absorption SARL AGECE

La société ACCIOR LA ROCHE SUR YON a absorbé la société ATLANTIQUE GESTION EXPERTISE CONSEIL - AGECE, Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 250 000 € ayant son siège à LA ROCHE SUR YON 52 Rue Jacques Yves Cousteau et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le n° 508 618 501, à compter du 1er octobre 2020.

Covid

La crise sanitaire COVID-19 a été classifiée en pandémie mondiale le 11 mars 2020 par l'OMS. Depuis cette date le gouvernement a mis en place différentes mesures de restriction, entraînant un ralentissement majeur de l'économie.

L'entreprise n'a pas été impactée par cette crise jusqu'à présent.

 Règles et Méthodes Comptables**Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2016-07 du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements terrains : 10 ans
- * Agencements constructions : 8 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Dans le cadre de l'application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan Comptable Général, le fonds de commerce a fait l'objet :

d'une analyse selon la méthode de la valeur vénale, consistant à comparer la valeur du fonds avec celle du marché, qui aboutit à l'absence de dépréciation de cette immobilisation incorporelle.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 253 001 Euros

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode rétrospective tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

La société a versé une somme de 15 000 euros auprès de la compagnie d'assurance ARIAL CNP ASSURANCES, au titre des indemnités de fin de carrière

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision.

 Notes sur le bilan

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 161 665		220 929		5 332	1 377 262
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 161 665		220 929		5 332	1 377 262
CORPORELLES	Terrains	29 546					29 546
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	307 130		310 043			617 173
	Instal technique, matériel outillage industriels			9 158		9 158	
	Instal., agencement, aménagement divers	26 997					26 997
	Matériel de transport	149 885		88 368		34 522	203 731
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	513 557		407 570		43 680	877 447	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	170					170
	Autres titres immobilisés	15					15
	Prêts et autres immobilisations financières			3 115		3 115	
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	185		3 115		3 115	185
TOTAL		1 675 407		631 614		52 127	2 254 894

Notes sur le bilan

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	40 184	20 974	5 332	55 825
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	40 184	20 974	5 332	55 825
CORPORELLES	Terrains	10 235	2 955		13 189
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	110 598	55 241		165 839
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		9 158	9 158	
	Matériel de transport	25 452	1 545		26 997
	Matériel de bureau, mobilier	90 288	40 788	32 596	98 480
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	236 573	109 686	41 754	304 505
TOTAL		276 757	130 660	47 086	360 330

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et a	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

 Notes sur le bilan

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chg. sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	- incorporelles - corporelles Sur immobilisations				
	- des titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	5 256	27 178	5 027	27 406
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	5 256	27 178	5 027	27 406
TOTAL GENERAL		5 256	27 178	5 027	27 406
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			20 671	5 027	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Notes sur le bilan

Créances et Dettes

	30/09/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	40 991	40 991	
Autres créances clients	1 097 574	1 097 574	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	707	707	
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	14 161	14 161	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	1 932	1 932	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	13 945	13 945	
Charges constatées d'avances	39 618	39 618	
TOTAL DES CREANCES	1 208 927	1 208 927	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	30/09/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	373 741	116 579	124 113	133 050
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	89 474	89 474		
Personnel et comptes rattachés	311 214	311 214		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	179 455	179 455		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	218 873	218 873		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 362	7 362		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 008	1 008		
Groupe et associés (2)	38 684	38 684		
Autres dettes	14 437	14 437		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	490 794	490 794		
TOTAL DES DETTES	1 725 042	1 467 879	124 113	133 050
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	261 157			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	207 736			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

 Notes sur le bilan

Composition du capital social

		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Titres composants le capital social au début de l'exercice	3 000	16,00	48 000
	Titres émis pendant l'exercice			
	Titres remboursés pendant l'exercice			
	Titres composant le capital social à la fin d'exercice	3 000	16,00	48 000

 Notes sur le bilan

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/09/2020	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2021
Capital social	48 000				48 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	4 800				4 800
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	903 745	200 802		(138 323)	966 224
Report à nouveau		(138 323)		624 535	486 212
Résultat de l'exercice	242 480	(242 480)		367 919	367 919
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 199 024	(180 000)		854 131	1 873 155

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 180 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 180 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 019 024

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 019 024

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 674 131

ACCIOR LA ROCHE SUR YON

Société par Actions Simplifiée au capital de 48.000 euros

**Siège social : LA ROCHE SUR YON (85000)
53 Rue Benjamin Franklin**

RCS LA ROCHE SUR YON 383 228 889

-oOo-

Exercice clos le 30 septembre 2021

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 25 FEVRIER 2022

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide :

- d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, d'un montant de 367.919 euros, comme suit :

▪ Aux actionnaires, une somme globale de 360.000 €
prélevée sur le bénéfice net comptable de l'exercice

▪ Le solde, soit la somme de 7.919 €
à la réserve facultative ; le compte « autres réserves » se trouvant
corrélativement porté de 966.224 € à 974.143 €

- d'affecter la somme de 486.212 €
inscrite au crédit du compte « report à nouveau », à la réserve facultative
le compte « autres réserves » se trouvant corrélativement porté de
974.143 € à 1.460.355 €

=====

TOTAL égal au bénéfice de l'exercice, ci	367.919 €
---	------------------

Le dividende distribué par action s'élève ainsi à	120 €
---	-------

Ce dividende sera payable au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**